

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N°18/2025
TUNEPS 20250801185
FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS
D'ANALYSE DES CEREALES

Cet Appel d'Offres a pour objet la fourniture et la mise en service de 35 balances électroniques de précision pour l'analyse des céréales.

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger des sites www.tuneps.tn **ou** www.marchespublics.gov.tn **ou** www.oc.com.tn.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement la caution provisoire d'un montant de 1400 dinars (**l'original**) et l'extrait de registre de commerce (**l'original**) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 18/2025 :
EQUIPEMENTS D'ANALYSES DES CEREALES

La date limite pour la réception des offres est fixée au **30 SEPTEMBRE 2025 à 12H00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **30 SEPTEMBRE 2025 à 15H00 au bureau du Secrétariat Permanent des Commissions des marchés** (1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis).

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne ou ne contient pas la caution bancaire provisoire et/ou la fiche technique, sera rejetée.